

Conseil supérieur de l'éducation. (2019). *Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec*

Saïdou Segueda

Volume 46, Number 3, 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1075997ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1075997ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Segueda, S. (2020). Review of [Conseil supérieur de l'éducation. (2019). *Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec*]. *Revue des sciences de l'éducation*, 46(3), 219–220.
<https://doi.org/10.7202/1075997ar>

Conseil supérieur de l'éducation. (2019). *Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec.*

Le Conseil supérieur de l'éducation, organisme gouvernemental autonome créé en 1964, a pour mandat de conseiller le ministre de l'Éducation du Québec sur toute question relative à l'éducation. La rédaction de cet avis répond à deux objectifs. Le premier vise à déterminer les réussites, les enjeux et les défis actuels de la formation universitaire au Québec. Il s'agit de soulever les difficultés entravant l'atteinte des finalités de la formation universitaire, laquelle doit préparer à la vie professionnelle et à la vie citoyenne, et contribuer au développement global de la personne. Le second objectif convie les acteurs du monde universitaire à appréhender ces finalités dans une logique d'amélioration continue de la formation universitaire québécoise, à la fois dans sa qualité et sa pertinence.

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres ponctués chacun par une conclusion déclinant des recommandations issues des constats soulevés par l'analyse. Le premier chapitre présente un portrait de la scolarisation universitaire au Québec, mettant en relief les données sur la diplomation et l'accès aux études. Le deuxième chapitre analyse les aspects propres au cheminement scolaire qui influencent l'accès aux études universitaires et le choix du programme par les étudiants. Le troisième chapitre s'intéresse à l'encadrement de la formation universitaire. Il examine précisément les différentes mesures mises en œuvre et les divers acteurs qui voient à la qualité et à la pertinence de cette formation. Le quatrième chapitre appréhende le lien entre la formation universitaire et le domaine de l'emploi. Le cinquième chapitre cerne les avantages propres aux études universitaires et qui restent moins connus que ceux liés à l'emploi.

Cet avis du Conseil est intéressant, car il se penche sur une problématique souvent reléguée au second plan au profit des deux autres que sont la gouvernance et le financement des universités. Ceux qui s'intéressent à la formation universitaire au Québec y trouveront plusieurs enjeux, mais aussi un répertoire de pistes d'action pour en améliorer la qualité et la pertinence. Considérant les réalités propres à chaque établissement et à chaque discipline, l'avis permet d'apprécier à quel point certaines préoccupations liées à la qualité et à la pertinence de la formation universitaire sont fondées. De même, il évalue de quelle façon les universités considèrent ces préoccupations, afin de proposer au ministre, aux universités et à d'autres acteurs des pistes d'actions pouvant consolider et améliorer les acquis.

Néanmoins, l'on peut constater que l'avis n'établit pas formellement de lien entre les enjeux de formation, de gouvernance et de financement (ou de sous-financement). En choisissant de traiter séparément cet enjeu, l'avis occulte le fait que le sous-financement des universités les conduit à abandonner certains cours, plus particulièrement ceux relevant du champ des sciences humaines. La demande de professionnalisation qui conduit à diversifier les offres de cours en vue de répondre aux besoins de main-d'œuvre de la société québécoise provient bien souvent du monde de l'entreprise privée. Cette harmonisation de la main-d'œuvre aux besoins du marché du travail et d'innovation des entreprises qui n'est pas propre aux universités québécoises procède probablement de l'inscription des universités dans un espace concurrentiel de savoir internationalisé.

SAÏDOU SEGUEDA
Université de Montréal